

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

AMR 51/182/2005 – ÉFAI

Informations complémentaires sur l'AU 221/05 (AMR 51/133/2005 du 24 août 2005) et ses mises à jour (AMR 51/144/2005 du 9 septembre 2005 et AMR 51/173/2005 du 1^{er} novembre 2005)

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

PEINE DE MORT

ÉTATS-UNIS (OHIO)

John Spirko (h)

Londres, le 10 novembre 2005

Le 7 novembre, le gouverneur Bob Taft a accordé un sursis de soixante jours à John Spirko. C'est la deuxième fois qu'il retarde l'exécution de cet homme au cours des deux derniers mois.

Selon des informations relayées par la presse, le gouverneur Taft a pris cette décision à la demande de Jim Petro, le procureur général de l'Ohio, afin que puissent être réalisés des tests de recherche d'ADN sur des éléments retrouvés sur le lieu du crime. Les avocats de John Spirko avaient saisi une juridiction fédérale la semaine dernière pour demander que ces tests soient effectués.

John Spirko a été condamné à mort en 1984 pour l'enlèvement et le meurtre de Betty Jane Mottinger, tuée en août 1982. John Spirko nie être l'auteur de cet homicide. En outre, il n'existe aucune preuve matérielle ou médico-légale de son implication dans ce crime.

Merci beaucoup à tous ceux qui ont envoyé des appels. Aucune action complémentaire n'est requise de la part des membres du Réseau Actions urgentes. Amnesty International continuera de surveiller la situation de cet homme et interviendra de nouveau en sa faveur si nécessaire.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*